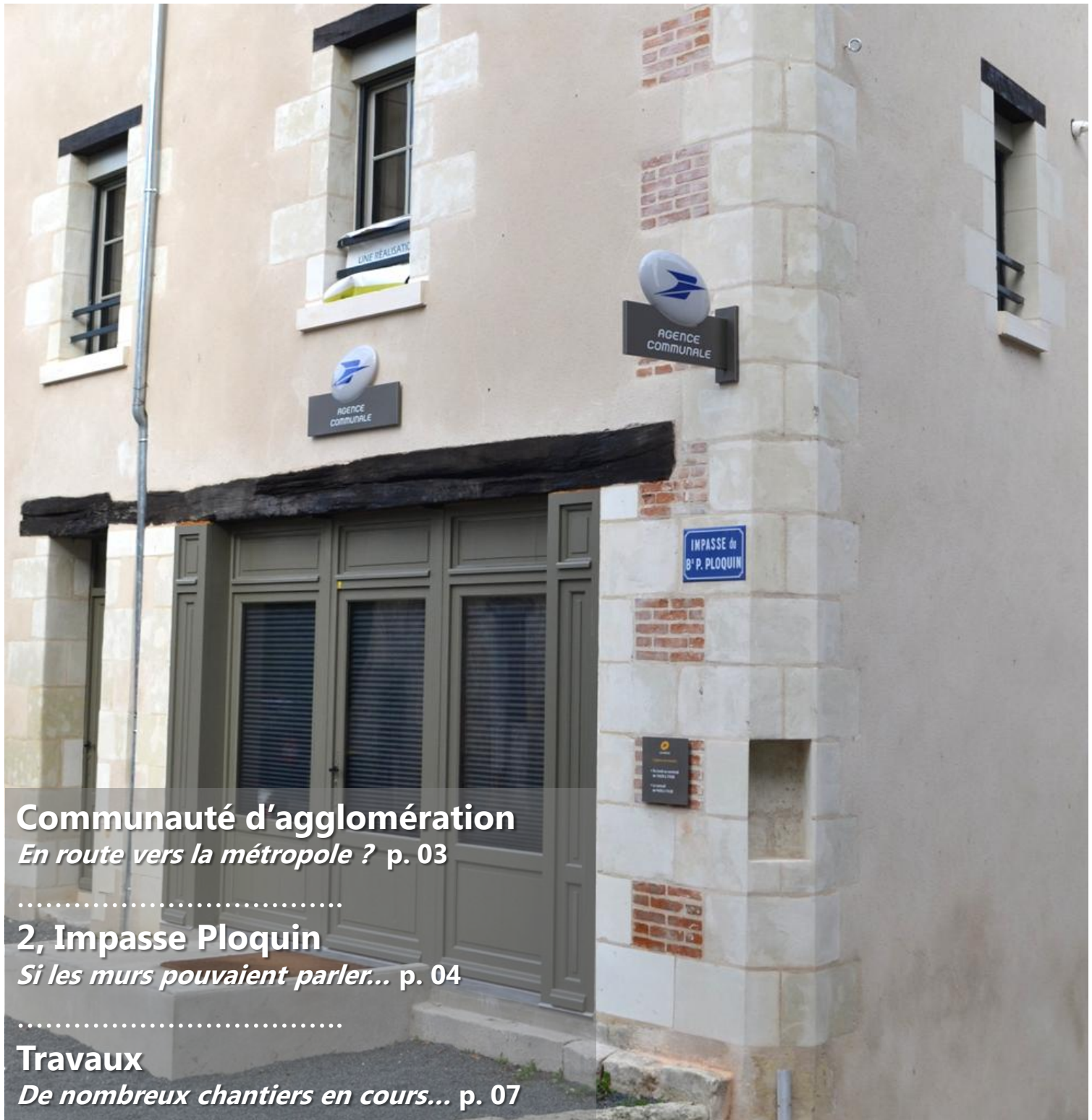


Le Colombien

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE VILLANDRY



Communauté d'agglomération
En route vers la métropole ? p. 03

.....
2, Impasse Ploquin
Si les murs pouvaient parler... p. 04

.....
Travaux
De nombreux chantiers en cours... p. 07



Numéro **32**

Décembre 2016



Colombiennes, Colombiens,

Encore une année qui va bientôt se terminer. Avant de vous laisser parcourir le nouveau bulletin, je me permets de revenir sur des événements qui ont marqué notre commune ces six derniers mois.

Tout d'abord l'épisode des crues du début juin. Je tiens à remercier tout particulièrement tous les habitants qui ont été évacués pendant une semaine pour leur compréhension et leur sens des responsabilités, ainsi que les personnes qui les ont hébergés en ces moments difficiles.

Ce n'est pas avec plaisir que j'ai eu à prendre une telle décision, mais c'était de ma responsabilité de mettre en application les décisions prises par Monsieur le Préfet, au vu des risques de rupture de digue annoncés par les services de l'état. Fort heureusement la digue n'a pas cédé et chacun a pu retrouver son domicile sans connaître de dégâts. Pendant toute cette période, l'équipe municipale en charge du plan communal de sauvegarde s'est mobilisée et a assuré des permanences en mairie 24 h sur 24. Merci à eux ainsi qu'à la gendarmerie, à Monsieur le Préfet et à tous les services qui nous ont accompagnés.

Depuis plusieurs mois, les travaux d'aménagement de la D7 et des parkings avancent bien tout en occasionnant de la gêne, j'en suis tout à fait conscient, mais comme nous attendions ce projet depuis bientôt trente ans, nous pourrions enfin nous féliciter d'avoir un espace sécurisé auprès des commerces et du château. Et dans quelques mois les travaux continueront en centre bourg. Ils ont déjà commencé par des démolitions autour de la mairie. J'espère qu'au début de l'été prochain tout sera terminé et que VILLANDRY aura un autre visage. De quoi inciter les touristes à se promener vers le centre bourg.

L'ancienne épicerie s'est refait une beauté. Ce bâtiment abrite maintenant l'agence postale, la bibliothèque dans un espace plus spacieux et, dans les deux étages, quatre logements locatifs avec des parkings privatifs dans la cour intérieure.

Après vous avoir parlé de la commune, je vais aborder le dossier communauté d'agglomération. Vous avez dû lire la presse : TOURS Métropole ou pas Métropole. Je peux vous assurer que nous travaillons tous ensemble pour devenir une Métropole. Maintenant la décision sera prise par l'Etat. Beaucoup de réunions se sont tenues afin de finaliser les différentes compétences qui devront être assurées par TOURS PLUS. Parmi elles, la compétence voirie et le service de l'eau potable, ce qui nous amène à dissoudre notre syndicat Savonnières / Villandry / Druye au 31 décembre. Tout cela, je l'aborderai lors des vœux.

2016 restera une année très importante pour VILLANDRY. Ce n'est pas toujours facile mais soyez assurés que nous travaillons tous les jours pour essayer de vous rendre la vie plus agréable.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver le 7 janvier pour les vœux.

Jean-Marie METAIS

ETAT CIVIL

Naissances :

Enzo, né le 30/04/2016
Amandine RAILLE et Evan AMIRAULT

Marin, né le 23/05/2016
Aurélien TROUILLET et Julien GEORGET

Florent, né le 20/06/2016
Gaëlle VRAIN et Sébastien BESSEAU

Joyce, née le 21/06/2016
Elodie BENNEVAULT et Yoann MARCHAND

Anatole, né le 30/06/2016,
Valérie JAFFRELOT et David MOREAU

Alice, née le 11/07/2016
Mélanie MIGEON et Kevin UGUEN

Hanaé, née le 27/07/2016
Céline LEDOUX et Loïc DESNOS

Léon, né le 29/07/2016
Christine ARTUS et Lionel GIRAUD

Tyron, né le 22/08/2016
Fanny DAVAU et Rémy LOOTGIETER

Enzo, né le 03/09/2016
Christel JACOB et Gildas DEBOUT

Gabrielle, née le 12/09/2016
Marion BROSSIER et Oswald BRETON

RECTIFICATIF

Margot, née le 23/03/2016
Gaëlle BILLAULT et Guillaume LEVEAU

Mariages :

02/07/2016
Claire WEGLEWSKI et Olivier CLERC

23/07/2016
Céline RAFFIN et Gaëtan BOUFFET

Décès :

25/04/2016 - Guy HERPIN

21/06/2016 - Marcel TALBERT

29/06/2016 - Jean-Pierre BOURREAU

04/10/2016 - Benjamin DELALAY

06/10/2016 - Isabelle SAUREL,
née BARNIER

Ces informations ne sont publiées qu'avec l'accord exprès des familles concernées.

Mairie : 2 rue Munat – 37510 Villandry – Tél. 02 47 50 02 08 – Fax 02 47 50 00 90
Horaires d'ouverture : de 15h à 19h du lundi au vendredi – www.villandry.fr

Magazine réalisé par les élus de la Commission Communication : Maria Lépine, Edith Benoist, Claude Chevet, Rachel Geffroy, Nathalie Robin.
600 exemplaires.

Contact : Mairie de Villandry, Commission Communication, 2 rue du Munat, 37510 Villandry
communication@villandry.fr – Impression : A2r imprimerie

Communauté d'agglomération : en route vers la métropole ?

Le conseil communautaire a voté, ce 19 septembre 2016, la demande officielle à l'état d'obtention du statut de métropole pour notre agglomération....

La métropole, qu'est-ce que c'est ?

La métropole s'inscrit dans l'effort de décentralisation entrepris par la France. La création des Métropoles vise à faire des principales agglomérations françaises des pôles de développement majeurs de l'Hexagone.

Elle leur confère un pouvoir d'action élargi pour mieux coordonner l'action publique et accompagner la dynamique de leur territoire, en leur permettant d'exercer pleinement leur rôle en matière de développement économique, de soutien à l'emploi, d'innovation, de transition énergétique ou de solidarité.

Qui peut prétendre à ce statut ?

Le statut de métropole est accessible aux aires urbaines de plus de 400 000 habitants. A partir de ce seuil et sous réserve d'exercer certaines compétences définies au code général des collectivités territoriales, une communauté d'agglomération peut faire sa demande afin de devenir une métropole. La décision est prise ensuite sur décret.

Notre zone d'emplois dépassant 400 000 habitants et les statuts de Tour(s)plus ayant été modifiés afin d'étendre ses compétences à celles d'une métropole, notre agglomération a demandé l'obtention du statut de métropole. L'état pourrait ne pas nous accorder immédiatement ce statut, notre agglomération deviendrait alors communauté urbaine.

Que signifie le passage en métropole pour notre agglomération ?

Le statut de métropole offre l'opportunité à l'agglomération tourangelles d'être au cœur des choix stratégiques nationaux et régionaux en termes d'équipement et d'investissement.

Recherche, enseignement supérieur, médecine, numérique, actions de solidarité, innovation, politiques environnementales, cadre de vie... Autant d'atouts qui pourraient ainsi être encore renforcés à l'avenir. Notre territoire jouirait d'une meilleure visibilité et d'une meilleure attractivité nationale et internationale.

Concrètement, ça change quoi ?

Tour(s)plus avait déjà fait le choix d'exercer des compétences qui relèvent du statut métropolitain. Le passage en métropole ou en communauté urbaine s'accompagnera de nouveaux transferts.

Mais concrètement, pour l'usager, il n'y a pas de grands bouleversements. Les démarches courantes, notamment en matière d'état civil, demeurent du ressort des communes.

L'interlocuteur privilégié reste le guichet municipal.

Le projet métropolitain aujourd'hui, c'est :

L'ENGAGEMENT DE
22 communes

ET LE SOUTIEN
DU MONDE ÉCONOMIQUE,
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET
DES COLLECTIVITÉS VOISINES

4 axes

LA MÉTROPOLE ATTRACTIVE
LA MÉTROPOLE DES INTELLIGENCES
LA MÉTROPOLE DE LA DOUCEUR ACTIVE
LA MÉTROPOLE CONNECTÉE

UNE ZONE D'EMPLOI DE

537 000

HABITANTS

2, Impasse du Bienheureux Pierre Ploquin

Situé au cœur du village, l'immeuble nous impose sa forte structure à l'angle de la rue de la mairie et de l'impasse du Bienheureux Pierre Ploquin. Il a accueilli des générations entières de Colombiens et malicieusement, il les invite à revivre une partie de son histoire...

Si mes murs vous parlaient...

Je suis l'immeuble situé 2, impasse du Bienheureux Pierre Ploquin.

Non loin de moi, vers 1836, une auberge installée au 1, rue Emile Peltier était exploitée par Louis Gaultier et Jeanne Bodin. Le décès de son propriétaire mit fin à cette activité en 1870.

Devenue veuve, Jeanne Bodin, aubergiste, épousa Honoré Neau, maçon. J'appartenais alors à la famille Maurice. Jeanne Bodin et Honoré Neau firent mon acquisition.. Une partie de l'immeuble fut démolie et reconstruit

pour devenir « Café-Restaurant » que l'on a pu voir très longtemps sur ma façade. Un bail fut consenti à Donatien Mardelle de 1879 à 1891 et la maison fût ensuite cédée à Baptiste Neau, leur fils, époux de Marie-Anne Boiron.

Après le décès de Baptiste Neau, Marie-Anne Boiron se remaria avec Pierre Gombert et continua l'exploitation du commerce jusqu'au décès de ce dernier, en 1911.

J'ai toujours réuni les Colombiens autour de moi, dans mon café-restaurant chacun à sa convenance...

- au café, où l'on dégustait certainement le vin local du domaine des Baudinières,
- dans la salle de bal populaire où les danseurs ont rencontré (peut être) celle qui allait devenir leur compagne,
- au 1^{er} étage, à la salle des banquets, où je réunissais les Colombiens le 14 juillet ou lors des mariages, baptêmes...

En 1929, ce fut la famille Barrault qui devint propriétaire. Marcel Barrault était bourrelier puis devint ensuite facteur. Renée Desbourdes, son épouse, fut nommée receveur de la Poste.

Et puis, la guerre est arrivée... Cette année là, sous la protection de Mme de la Bouillerie, des enfants réfugiés furent accueillis au château et la population scolaire atteindra 120 élèves. En novembre 1940, Marcel Barrault accepta de louer une salle, une cour et un hangar pour ouvrir une troisième classe.

Mais un drame frappa le village.....le village subit des bombardements de l'aviation américaine et plusieurs Colombiens périrent.

Suzanne Bobiet, épouse Barnier, raconte....

« Le 28 août 1944, vers 21 heures, Joseph Barrault, 19 ans, charron chez mon père, et Victor Lecomte, 22 ans, ramasseur de lait, descendaient la rue du village (rue de la mairie) pour me rejoindre. Les avions s'approchaient. Après avoir protégé leurs deux filles à la cave, Marcel et Renée Barrault sont allés à leur rencontre pour qu'ils se mettent vite à l'abri. Tous les quatre sont tombés sous les bombes avant d'entrer dans la cave... »

Ce drame où périrent quatre Colombiens fut une épreuve terrible pour le village.

D'autres Colombiens sont morts sous les bombes pendant les trois jours que durèrent les bombardements. L'Eglise fut également touchée.

Puis, la vie reprit...

En octobre 1944, un bail fut signé avec le tuteur légal des enfants mineurs Barrault avec occupation entière de l'immeuble. Le Conseil décida de conserver uniquement la salle de classe avec ses annexes et de sous-louer le reste pour rouvrir la poste et loger le gérant Maurice Hoyer.



Collection privée

Après la fermeture de la classe en 1949, un projet d'acquisition de l'immeuble ne vit pas le jour, la poste fut transférée rue du bocage.

Ce furent ensuite mes voisins, Henri et Odette Fourmont qui devinrent propriétaires en 1955, après avoir vendu leur boulangerie située à proximité.

En 1959, Monsieur Fourmont devint facteur et son épouse ouvrit une épicerie.

A cette période, de nombreux commerces étaient installés : deux boulangeries, trois épiceries, une boucherie, un marchand de bicyclettes, un tonnelier, un sabotier, un charron, un vannier, un maçon, un bourrelier, un cordonnier, un coiffeur, un maréchal-ferrant, un huilier, un charpentier,



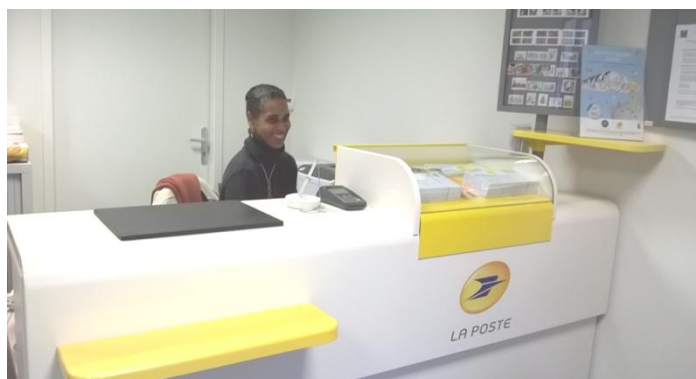
une couturière, un passeur sur le cher, deux cafés et la poste.

L'épicerie sera ouverte jusqu'en 1998.

Après le décès de ses occupants, j'attendais l'opportunité pour rassembler à nouveau les Colombiens.

Ce jour est arrivé...je me suis faite belle et j'ai hâte d'entendre à nouveau les Colombiens... l'agence postale a retrouvé sa place, la bibliothèque où résonnent encore les rires joyeux des enfants nous réunira autour de nombreux livres, où peut-être, un jour on retrouvera mon histoire et celle du village...

La nouvelle vie du 2 Impasse du Bienheureux Pierre Ploquin



De nouveaux services pour l'agence postale communale...

Vendredi 9 septembre 2016, l'agence postale communale s'installait dans ses nouveaux locaux.

Ce transfert permet aujourd'hui d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions et avec de nouveaux services. L'agence est désormais équipée d'une tablette numérique. À partir de cette tablette, les clients peuvent accéder à l'ensemble des services en ligne proposés par Le Groupe La Poste (*labanquepostale.fr*, *lapostemobile.fr*, *laposte.fr*, *colissimo.fr*, suivi courrier, colis...), mais aussi aux principaux services publics (*servicepublic.fr*, *caf.fr*, *ameli.fr*, *poleemploi.fr*, *legifrance.gouv.fr*...).

La possibilité leur est ainsi donnée d'effectuer, avec l'aide de Renée, notre agent postal, les mêmes démarches que les personnes connectées à leur domicile : consulter leurs comptes,

effectuer un virement, gérer leurs factures, créer des timbres personnalisés, accéder à leur messagerie @laposte.net, ou encore faire une demande d'aide au logement ou s'inscrire à Pôle Emploi.

Un nouvel espace pour la bibliothèque ...

Mercredi 2 novembre 2016 : ouverture de la bibliothèque dans un nouveau local de 60 m² accessible depuis l'agence postale. Un nouvel espace qui nous permet de mettre à la disposition du public plus de 2000 ouvrages, notamment grâce aux échanges organisés avec la Bibliothèque Départementale de Touraine.

Permettre aux Colombiens de découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles histoires dans un large choix de romans, documents, bandes

dessinées... tel reste l'objectif de cette nouvelle structure.

L'ouverture de la bibliothèque s'accompagne de la création d'un site internet : <http://villandry.bibli.fr/>. À partir de ce site, vous pouvez accéder au catalogue des ouvrages disponibles à Villandry, effectuer des réservations... mais aussi accéder à distance au portail Nom@de. Ce portail commun de ressources numériques du réseau des bibliothèques du département donne accès à des milliers de ressources en ligne : films, livres, autoformation... À consommer sans modération !

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 14h30 à 17h

Le samedi de 9h à 11h30.

Tél. 02.47.37.78.61

bibliovillandry@orange.fr

<http://villandry.bibli.fr/>

Travaux

D7

Les travaux se poursuivent à un rythme soutenu et certains espaces sont désormais très avancés :

- la requalification du parking VL, avec une offre de stationnement très largement supérieure à ce qui existait précédemment,
- l'aire de stationnement de camping-cars et le parking bus, déjà opérationnel.

Les usagers de la D7 connaissent certes quelques nuisances avec la circulation alternée qui va se prolonger encore pendant quelques mois. L'activité économique est évidemment impactée pour les commerces de la D7. Mais les espaces redessinés laissent entrevoir de futurs aménagements qui apporteront un accueil très revalorisé pour la clientèle de ces établissements.

Viendront ensuite la construction du nouvel office de tourisme, à l'abri du regard des passants, et enfin la création de parcours piétonniers aménagés depuis les parkings jusqu'au château.

Les travaux de l'aménagement de la D7 devraient se terminer aux environs de mars 2017



Aménagement du centre bourg

Le 16 août 2016, Monsieur le Maire apposait sa signature sur l'acte notarié, afin de permettre à la commune de Villandry d'acquérir la maison sise au 4 rue de Munat.

Cette acquisition allait permettre l'atteinte de plusieurs objectifs :

- La valorisation d'un bien, situé en cœur de village, en cours de dépréciation.
- La mise en accessibilité, *au terme des travaux*, des services administratifs de la Mairie, avec la création d'une salle de conseil et des mariages également accessible.
- Le démarrage du Projet Cœur de Village !

Des formalités administratives... aux actes !

Les travaux de démolition ont commencé le 3 novembre. Après avoir ouvert le chantier en cassant le mur en moellons de la propriété, l'Entreprise STPC (Azay-Le-Rideau) évacuait des tonnes de paille (*non utilisable*).

Puis commençait la démolition de l'ensemble des bâtis vétustes et l'évacuation de l'ensemble des gravats. Bien entendu, certains gravats pouvant avoir « une deuxième vie », le devis prévoyait un tri : les moellons ont été récupérés et stockés afin d'être réutilisés pour la réfection d'un mur d'époque et la restauration du puits sur

le site. Les autres gravats ont été mis de côté pour permettre le comblement de petites cavités ou, tout simplement, pour boucher les trous sur les chemins de la commune.

Les meilleures pannes et autres poutres de bois (*de la charpente du hangar*) ont également été mises en stockage pour permettre une utilisation future.

Une réunion publique de présentation du futur aménagement a été organisée le 15 novembre, animée par le cabinet Feuille à Feuille.

Les participants ont pu prendre connaissance des détails du projet, des matériaux, des aménagements et des essences qui viendront agrémenter notre centre bourg.



Esquisse présentée par le cabinet Feuille à Feuille le 15.11.2016 en réunion publique



Le cimetière

Cet été, afin d'entretenir et maintenir le cimetière, des travaux de peinture (décapage haute pression, ponçage et trois couches de finition) ont été commandés à l'Entreprise MALBRAN (Villandry). Après l'intervention, le



magnifique portail d'entrée a retrouvé « une nouvelle jeunesse ».

A l'automne, plutôt que d'engager des frais de réfection importants, la Municipalité a fait le choix de faire



démolir la structure vétuste devenue obsolète qui faisait « verrue » en façade du cimetière et à quelques pas d'une belle demeure. Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise STPC, d'Azay-Le-Rideau.

Le restaurant scolaire

Pour le bien de nos petites têtes blondes et le confort des salariés de la commune, la Municipalité n'a pas hésité à engager une dépense importante afin de réduire à leur minimum les nuisances sonores lors des repas au restaurant scolaire.

En effet, croire possible de les supprimer totalement serait une utopie. En revanche, tenter de les réduire relève d'un choix réfléchi.

En amont de la décision, nous avons

fait appel à une entreprise spécialisée dans l'étude acoustique. Cette étude révèle que le bruit actuel n'est pas exceptionnel pour ce type d'équipement (*il serait même plus faible qu'ailleurs*). Cependant, la pose d'éléments absorbants (cassettes) permettra de réduire encore le nombre de décibels...

Les travaux seront réalisés le 12 décembre 2016, par l'entreprise DUBOIS (Sepmes).



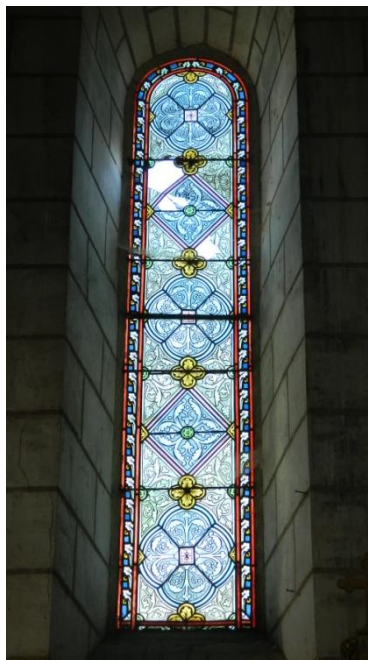
Exemple de réalisation



L'école

Le mercredi 16 novembre, l'Entreprise Turone Fenêtres (Chambray-Lès-Tours) intervenait pour le remplacement de deux fenêtres, dans une des salles de l'école.

Les deux fenêtres difficilement accessibles, compte tenu de leur hauteur, ont été changées par deux baies fixes, sur le conseil du technicien de l'Entreprise. L'avantage du puits de lumière étant conservé.



L'église

Le « couac » inattendu...

Parfois, la situation économique d'une entreprise artisanale, qui plus est une entreprise d'artisanat d'art, reste sur le « fil du rasoir économique ».

Même si l'Entreprise « Ame de Verre » avait repris contact avec nous, courant juillet, pour reprendre des clichés et des mesures afin d'assurer le démontage et la rénovation des quatre vitraux... L'Entreprise n'a pas résisté aux difficultés économiques actuelles, laissant le chantier de l'église

Saint-Etienne sans solution immédiate légale.

Effectivement, les devis ayant été validés pour cette Entreprise nous avons l'obligation d'avoir un retour officiel de sa part et, de respecter un délai contraint.

Nous allons, maintenant, pouvoir contacter de nouvelles entreprises pour assurer la rénovation des quatre vitraux concernés.

Le fleurissement

Cet été,

Beaucoup de touristes et d'administrés nous ont interpellés, cet été, pour nous féliciter sur la qualité du fleurissement de notre commune. En posant même, parfois, la question : « Comment faites-vous pour avoir d'aussi belles jardinières » ?

Cependant, cela n'aura pas suffi pour obtenir la 1^{ère} fleur du label « Villes & Villages fleuris ». L'ensemble des projets et plus particulièrement les travaux de la D7, au moment du passage du jury du fleurissement, ont incité les juges à réserver leur choix à la saison prochaine.

Cet hiver,

Nous avons dû, pour cet hiver, modérer le fleurissement du Centre bourg compte tenu de l'imminence du projet « Cœur de Village ».

Il était inutile de fleurir l'ensemble des jardinières qui ont pour vocation à être déplacées dans le cadre des travaux prévus.

Néanmoins, dans le cadre du partenariat signé avec la municipalité, l'Embellie poursuit ses travaux de fleurissement notamment prévus cet hiver rue de Munat.



La salle polyvalente

Nous vous en parlions dans le dernier bulletin municipal, les travaux ont bel et bien été réalisés... redonnant ainsi tout son cachet à la façade Nord de la salle polyvalente.

Le conseil municipal délibère...

Séance du 27 juin 2016

1 - Prix du repas au restaurant scolaire

Le prix du repas est fixé à 3,30 € pour les maternelles, 3,40 € pour les primaires, 4,10 € pour les hors commune et 5,10 € pour les adultes.

2 - Tarif des NAP pour 2016-2017

Le tarif de 30 € par enfant et par période sur l'année scolaire 2016-2017, est maintenu.

3 - Demande d'aide financière de La Perdrix

Une subvention de 5.000 € sera versée à « La perdrix » à titre exceptionnel et sur justificatifs. 4.000 € seront prélevés sur le compte 60632 « Fournitures de petits équipements ».

4 - Emploi aidé

Renouvellement d'un emploi d'agent des services techniques à temps complet pour une durée d'un an.

5 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur les transports urbains de la communauté d'agglomération de Tour(s) Plus

Pas d'observations sur ce rapport

6 - Projet de transformation en métropole – Extension de compétences – Modifications Statutaires

Un avis favorable est émis aux modifications statutaires.

7 - Convention quadripartite concernant la réalisation et la remise à la commune des espaces publics dans le cadre de l'aménagement du lotissement le Clos des Glycines

La convention conclue entre S.A.S NEGOCIM, la Commune, la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus et le S.I.A.E.P. est approuvée.

Séance du 27 septembre 2016

1 - Gestion du service extérieur des Pompes Funèbres - Modification statutaire
Approbation des modifications statutaires avec effet au 31 décembre 2016.



2a - Transformation de la communauté d'Agglomération en métropole (avec chartes de gouvernance)

La transformation en métropole est approuvée ainsi que celle en communauté urbaine en tant qu'étape intermédiaire au processus de consolidation de la communauté d'agglomération si le décret de transformation en métropole n'est pas obtenu dans les délais escomptés.

2b - Chartes de gouvernance

La charte de gouvernance générale, la charte de gouvernance de l'espace public et de la voirie, la charte de gouvernance « PLU et documents d'urbanisme en tenant lieu » sont approuvées ainsi que le fait que les chartes sus mentionnées s'appliqueront également dans l'hypothèse où la communauté d'agglomération n'obtiendrait pas le statut de métropole mais celui de communauté urbaine.

3 - Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

Le Conseil Municipal a pris acte du projet de stratégie locale de gestion du risque d'inondation.

4 - Assurance statutaire, renouvellement du contrat groupe

Accord pour l'adhésion au contrat groupe souscrit par le centre de Gestion d'Indre-et-Loire couvrant les risques financiers encourus par les

collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel.

5 - Ouverture de la bibliothèque municipale.

Elle ouvrira au public le 02.11.2016. L'adhésion est fixée à 8 € par an et par personne. Elle sera gratuite pour les mineurs. L'adhésion au portail nom@de est acceptée ainsi que le règlement intérieur. Une régie est créée pour l'encaissement des recettes

6 - Approbation du projet d'aménagement du cœur de village

L'avant-projet est validé ainsi que l'estimation financière. Le maire est autorisé à lancer la consultation avec la commission d'Appel d'Offres et à faire les démarches nécessaires pour recourir à l'emprunt auprès des organismes bancaires. Le Conseil demande qu'une variante de matériaux de sol soit intégrée.

7 - Autorisation du Maire à défendre une affaire au tribunal administratif

Le maire est autorisé à défendre et faire toutes démarches nécessaires dans le cadre d'un recours contre l'opposition à une Déclaration Préalable pour la construction d'un garage.

L'intégralité des délibérations peut être consultée sur le site de la mairie www.villandry.fr (rubrique La Mairie / Réunions de conseil).

Libre expression

Tribune de la majorité

Querelle de clocher à l'ère du numérique...

Les réseaux sociaux sont de formidables outils de diffusion d'information et d'excellents moyens de dénoncer les abus commis par certains dirigeants. Mais quand un administré utilise ces réseaux pour faire circuler une pétition visant à recueillir un soutien massif contre une décision qu'il refuse, et qu'un certain signataire, en toute ignorance de cause, n'hésite pas à traiter notre maire de "pourriture !", on peut s'interroger sur les dérives de ces nouveaux modes de communication.

Car c'est bien ce que révèle ce fait divers, que certains n'ont pas hésité à qualifier de Clochemerle. Il ne s'agissait pas à Villandry d'une vespasienne, qui avait déclenché la guerre des "pour" et des "contre" dans le village de Clochemerle, mais d'un distributeur de légumes.

Pourtant tout avait bien commencé : l'administré avait reçu un avis favorable pour l'installation de son distributeur sur le domaine public, la municipalité reconnaissant par là même l'utilité de cet équipement. Cette installation était accordée à titre gratuit, pour une durée annuelle, et révocable à la première demande si l'intérêt général l'exigeait, le maire ayant alerté l'administré sur le futur aménagement de la D7 qui pouvait remettre en question cette installation.

Et c'est ce qui s'est produit : lors des études réalisées pour les travaux d'aménagement, il s'est avéré que le distributeur ne pouvait être intégré au projet. Son propriétaire en a été avisé et a été invité à le déplacer. Il a alors demandé à rencontrer le maire pour

s'entendre sur un nouvel emplacement. Ce qui fut fait puisque, quelques jours plus tard, par un courrier cosigné par son avocat, le propriétaire informait la mairie que son distributeur serait déplacé sur un terrain dont il avait l'usage et qui avait fait l'objet d'un accord préalable avec la Commune.

Dans un brusque revirement, le propriétaire a refusé de déplacer son distributeur, entamant une campagne de délation, alertant les médias, les réseaux sociaux...et porté l'affaire devant le Tribunal Administratif. Quelle perte de temps inutile, puisqu'à la fin de la procédure, le propriétaire a été condamné...et le distributeur posé à l'endroit même qui avait fait l'objet d'un accord préalable avec la Commune !

Tribune de la minorité

Villandry change de visage

La RD7 transformée

Enthousiastes sur les objectifs de ce projet, nous espérons que le volet paysager soit à la hauteur du végétal arraché.

Pour le commerce local, les nuisances induites par ce chantier réalisé en haute saison mériteraient d'être estimées et reconnues comme tel.

Un centre bourg remanié

Favorables à la mise à niveau du bourg et à l'accessibilité de la mairie, nous n'avons pourtant pas voté ce projet :

- Finances : alors qu'en 2010, les programmes "cœur de village" étaient largement subventionnés, Villandry va devoir emprunter 450 000 € HT. Cette somme considérable n'inclut ni les travaux d'extension de la mairie, ni ceux de la place du 11 novembre.



- Circulation : les flux résultants du sens interdit concentrent les véhicules sur un axe unique. La seule réfection des voiries ne changera rien au problème de partage de la route piétons/véhicules tant que le plan de circulation restera en l'état.

- Technique : Nous avons demandé une variante de matériaux car les secteurs pavés proposés nous paraissent incompatibles avec un village en pente surtout en cas de pluie.

Des services relocalisés

La poste et la bibliothèque ouvrent dans des locaux flambant neufs, fonctionnels certes, mais sans âme. Dans le même temps, l'ex "Maison de la Confluence" censée

"accueillir du public" délaisse sa vocation initiale pourtant chèrement acquise lors de sa rénovation. Nous n'aurions pas fait ce choix. Quant au distributeur de légumes, désormais forcé de se délocaliser près du parking à camping-car, il s'éloigne des cyclistes de la Loire à vélo, des clients locaux ou de passage qui le trouvaient utile et pratique. Ce service de proximité devrait retrouver une place dans l'aménagement RD7.

Pour en savoir plus (RD7, PLU, digues, etc.), suivez notre nouvelle page Facebook "villandrycontact".

Bonnes fêtes à toutes et tous.

Brèves

« MABIQUETTE »

Depuis quelques années, le paysage du hameau de « La Maison Lureau » s'est considérablement modifié.

Dans cet espace à vocation agricole, une seule exploitation demeurait celle de Gérard et Muriel FOURMONT. Ces derniers avaient pris la succession de l'exploitation familiale et l'avaient fait évoluer vers la production de lait de chèvre.

L'élevage comprend 350 chèvres et le lait est collecté par la laiterie de « La Cloche d'Or » à Pont-de-Ruan.



En 2015, ils ont fait valoir leurs droits à la retraite et ce sont Rémi et Sandra MABILLEAU, tous deux jeunes diplômés, qui ont repris l'exploitation.

Après une année d'exploitation, ils ont décidé de diversifier leur production avec la création d'un laboratoire avec vente directe des fromages depuis le 1^{er} juin 2016.

N'hésitez pas....venez les rencontrer....ils sauront vous raconter et faire partager leur métier.



G.A.E.C. « MABIQUETTE »
37 « La Maison Lureau » - 37510 VILLANDRY
Téléphone : 06 85 70 99 46
Mail : sgreteau@live.fr
Page Facebook : FROMAGE MABIQUETTE



Nouvelle activité sportive à Villandry : initiation à l'escrime
(portée par l'association d'escrime de Monts).

Nos jeunes escrimeurs ont fière allure!



Brèves

COMMEMORATION du 11 NOVEMBRE 2016

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918)

Cette date mettra fin au long cortège de morts, blessés, mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins depuis plus de quatre années.

Cette cérémonie a été marquée par la participation des enfants de l'école et des enseignants. Emmené par les Sapeurs-Pompiers et le drapeau de l'Association des Anciens Combattants, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts, derrière l'Ensemble musical de la Confluence. Après lecture du texte officiel par le Président de l'Association des Anciens Combattants et le dépôt de la gerbe, les enfants ont pris la parole.

C'est ainsi, que Cécile nous lira « Le dormeur du Val » d'Arthur Rimbaud, Lola et Solène « Le temps de vivre » de Boris Vian, Julian, Nathan, Jade quant à eux avaient choisi Martin Luther King. Ces lectures faisaient suite au travail de mémoire entrepris par le Directeur, pour sa classe de Cours Moyen.



Après une minute de silence, l'Ensemble musical de la Confluence a interprété La Marseillaise, sous la Direction de Pierre Soufflet.

MARATHON TOURAINNE LOIRE VALLEY

Jusqu'à 15 minutes avant le départ ce dimanche 18 septembre 2016, une grande incertitude planait encore sur cette 3^{ème} édition du marathon à cause de l'état d'urgence. Fort heureusement toutes les conditions de sécurité ont été réunies grâce à la ténacité des organisateurs et à l'aide des nombreux bénévoles pour que la préfecture autorise enfin le déroulement de cette épreuve.

Les marathonniens se sont donc élancés place Anatole France, à Tours, sur les 42,195 km du parcours qui passe par Villandry.

Après être passés à Savonnières, ils ont pu traverser les jardins du château de Villandry pour ensuite se rendre au point de ravitaillement installé le long de

l'allée Coleman Carvallo, accompagnés par les notes d'une animation musicale. Nous avons pu admirer ces grands sportifs pour leur courage, pour leur volonté mais aussi pour leur humour comme nous l'ont montré « Les Kékés du bocage », le jardinier et sa belle, Dark Vador et bien d'autres.

Après avoir franchi le semi-marathon, ils ont atteint le deuxième point de

ravitaillement situé, après le pont de Savonnières, au lieu-dit « le Port » puis ils se sont dirigés vers Berthenay, puis vers Tours.

Nous remercions les organisateurs, les sportifs, les bénévoles, tous les participants ainsi que monsieur Henri Carvallo pour cette très belle journée. Rendez-vous le dimanche 24 septembre 2017 pour la 4^{ème} édition.



Vie périscolaire

L'APEEV

L'A.P.E.E.V. (association des parents d'élèves de l'école de Villandry) a pour objectifs de compléter les moyens d'action de la coopérative scolaire, développer les contacts entre les familles de Villandry ainsi que participer à l'animation de la commune.

En cette nouvelle année, l'APEEV a déjà organisé la bourse aux jouets et puériculture qui s'est déroulée le 13 novembre dans notre salle polyvalente et associative.

Pour 2017, l'association pourra, par exemple, organiser diverses manifestations telles que :

- Randonnée pédestre en mars,
- Randonnée VTT en avril,
- Vide-grenier en mai,
- Kermesse en juin.

Elle veillera également à la mise en place d'activités non lucratives pour les enfants telles que le Carnaval ou encore le goûter de Noël.

Une vente de brioches est actuellement en cours, une autre aura lieu en mars-avril 2017.

Tous les bénéfices de ces manifestations seront utilisés au profit de vos enfants, alors n'hésitez pas, les bénévoles sont les bienvenus.



TOUS A VOS AGENDAS et à bientôt !



La Perdrix

L'association La Perdrix a connu de sévères difficultés financières, qui l'ont obligée cet été à demander une subvention exceptionnelle à la mairie pour arriver à remplir ses missions à la rentrée. Heureusement, grâce à cette aide ainsi qu'à une baisse du nombre d'employées, la rentrée a pu avoir lieu, et s'est très bien passée.

Camille Lefeuvre, auparavant simple animatrice, occupe désormais le poste de directrice pédagogique, et encadre les quatre autres animatrices qui s'occupent des enfants avant l'ouverture et après la fermeture de l'école.

Une nouveauté : un « atelier d'étude » a été mis en place, durant lequel les enfants peuvent faire leurs devoirs, ce qui permet à ceux qui rentrent tard le soir de partir de la garderie l'esprit plus tranquille.

Du côté des Nouvelles Activités Périscolaires du jeudi et du vendredi, l'atelier tricot animé par Lisbeth a connu un franc succès, et on espère que l'atelier origami de novembre-décembre en connaîtra un similaire !

L'association, pour pallier à son manque récurrent de trésorerie,

organise cet automne deux opérations à destination de tout un chacun : **une vente de sapins** – qui se clôt au 10 novembre – ainsi qu'une **grande tombola** dont la remise des lots aura lieu le 16 décembre, lors du Noël de Villandry organisé par Villandry-Village, avec de nombreux repas au restaurant ou sorties en parc de loisirs à gagner !



Vie associative

Villandry Village

En 2017, Villandry Village, vous donne plusieurs rendez-vous :

- **Samedi 3 juin**, venez fêter l'arrivée des beaux jours entre amis.
« **Rillons Ensemble** » est là pour ça. Vous trouverez une Zumba animée par Alexis. Vous pourrez danser grâce à l'orchestre Showtime ou encore être éblouis par un feu d'artifice. Vous pourrez vous remettre de vos émotions en dégustant des rillons de Philippe Vasseur et profiter de notre buvette.
- **Samedi 15 juillet**, 6^{ème} édition de **Villanzik**. Nous sommes en train de vous sélectionner les groupes que vous pourrez venir applaudir sur nos 2 scènes. Une restauration de fouées diverses et gourmandes vous réglera.

Cette année nous soutenons un projet porté par Maud Venancio : **l'activité J'YV**.

Elle propose d'accueillir nos ados de 11 à 17 ans un vendredi soir par mois, afin de les accompagner dans l'élaboration d'un projet ludique.

Samedi 4 février, ils organiseront une **soirée « ados »**, encadrée par Villandry Village, à la salle des fêtes de Villandry.

Pour finir 2016, en collaboration avec la Perdrix, tous les Colombiens, grands et petits, sont invités à accueillir le Père Noël sur la place du village autour d'un vin chaud le **vendredi 16 décembre**.



L'APCV

Un dimanche à la chasse à l'APCV de Villandry

Ce dimanche 16 octobre 2016, à 9h, le soleil était déjà bien haut dans le ciel afin d'accueillir le seul participant à cette journée initiée par la FDC37 (*Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre et Loire*), sur le territoire pourtant agréable de Villandry.

Une journée de découverte de la passion chasse, accompagné par un chasseur expérimenté et son fidèle compagnon incontournable : le chien.

C'est pourquoi Jean-Paul, dans le cadre d'un futur projet de retraite, voulait connaître la chasse « de l'intérieur » avant de s'inscrire à la formation du permis de chasser. Il s'est engagé à

cette journée « Un Dimanche à la chasse » en ayant en tête un projet bien structuré, puisque :

- découvrir la chasse, par lui-même, grâce à cette journée qu'il estimait être une excellente initiative.
- si cette journée était concluante, Jean-Paul s'inscrirait à la formation du permis de chasser, auprès de la FDC37.

Et un objectif : être prêt pour la saison suivante !

La partie de chasse de la matinée s'est conclue par le prélèvement d'une perdrix rouge après le travail impeccable du chien, Guinness, compte tenu des conditions climatiques non propices à une quête riche.

L'après-midi, Jean-Paul a été invité à découvrir un autre mode de chasse : au poste, avec appelants, afin de tenter de prélever quelques pigeons.

Les valeurs de la chasse (*la complicité du couple « chien de chasse et chasseur », le respect des autres utilisateurs de la nature, l'amitié cynégétique, le respect des règles de sécurité, le prélèvement raisonné, ...*) ont vraiment séduit Jean-Paul puisque, à la fin de ce magnifique dimanche, il a confirmé son projet !



L'Embellie

Vous aussi, en 2017, profitez des conseils et de l'aide de l'Embellie!

L'année 2016 a vu s'étendre l'action de l'Embellie grâce au renouvellement de la convention d'objectifs avec la municipalité

Sur le domaine privé :

L'Embellie a entretenu les espaces déjà plantés et complété la plantation de sauges et vivaces, en particulier dans le Jardin des sauges, rue de la mairie, lieu de rencontre de l'association. Le 15 octobre, l'Embellie y a présenté son travail aux membres de l'association « Patrimoine Vivant Cher et Loire » qui organisait une Promenade découverte de Villandry.

Sur le domaine public :

L'Embellie a répondu favorablement à la demande de quelques riverains de l'impasse du Racoupeau et a signé avec eux une convention. Les bénévoles de

l'association ont réalisé les plantations devant les habitations, les habitants, en retour, entretiennent les espaces plantés. Le 5 juin, un pique-nique sur le lieu a fêté le bon avancement des travaux finalisés en novembre.

Dernier chantier de l'année : la poursuite du fleurissement de la rue de Munat, au-delà du groupe scolaire, après l'arrachage des lavandes par les employés municipaux.

L'appel à suggestions réalisé en septembre 2015 a permis aux habitants du Racoupeau d'embellir leur quartier. Nous renouvelons notre appel cette année pour de nouveaux projets 2017...

A votre tour, contactez- nous ... Faites nous des propositions ...

Nous serons là pour vous aider à fleurir vos jardins, planter des espaces encore en friche, vous donner des conseils sur le choix des végétaux...

Pour nous contacter :
embellievillandry@gmail.com

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site:
<http://embelliedevillandry.wixsite.com/embelliedevillandry>



Patrimoine Vivant Cher et Loire

VISITE DECOUVERTE DU CŒUR DE VILLANDRY

La visite de l'église de Villandry faisait partie depuis longtemps de notre programme mais la fermeture du site et les travaux qui s'en sont suivis nous avaient obligés à repousser cette sortie.

Bien nous en a pris car depuis peu de temps un petit groupe de colombiens s'est mis en devoir de fouiller les archives et de sortir au grand jour l'histoire de Villandry et nous avons pu donc profiter de ces recherches.

Le samedi 15 octobre, rendez-vous fixé au-dessus de la mairie et le beau temps était présent et c'est donc encadrés par nos deux explorateurs du cru : Guy Barraud et Jean-Philippe Landais que nous avons commencé cette promenade. Un arrêt obligatoire, dans un jardin fleuri où nous fûmes accueillis par les membres de l'association l'Embellie.

Cette association colombienne a été créée afin de valoriser le patrimoine floral de la commune et fleurir de multiples endroits délaissés ou en proie à des dépôts sauvages de toutes sortes. Après une grande explication sur ses travaux et ses projets, les membres de l'Embellie se joignirent à nous pour poursuivre la visite.

En descendant la rue du bocage, nous arrivâmes en dessous de l'Eglise pour découvrir le site de l'ancienne mairie et la prison de Villandry. Eh oui, mesdames messieurs, Villandry, à l'instar de Ballan-Miré, possède elle aussi sa prison. Après, un arrêt devant l'ancienne épicerie qui a fait l'objet d'une belle réhabilitation pour se transformer en poste, bibliothèque et logements, nous entrâmes dans l'église pour une visite approfondie avec commentaires distingués.

Puis la promenade prit fin au chevet de l'église pour découvrir la belle vue que l'on peut y admirer.

Un grand merci à nos deux éclaireurs colombiens qui ont su nous faire entrer dans l'histoire et les petites histoires de Villandry avec des anecdotes, savoureuses et de belles citations ; ils ont su nous transmettre avec simplicité leurs connaissances.

Et dire qu'il y a des gens qui disent qu'il n'y a rien à Villandry....mais il y aura certainement encore de belles choses à découvrir, tout n'a pas été dit et nous n'avons pas tout vu !



Stars Trec



21 janvier 2017, suivie d'un repas et de musique.

Manifestations 2017

Nous espérons renouveler le succès de l'année dernière avec la fête du Printemps qui aura lieu début Mars. Au programme, défilé de cavaliers déguisés dans les rues de Villandry et jeux à cheval.

Suivra fin avril notre Triathlon, où des équipes de 3 cavaliers s'affrontent sur 3 épreuves, Gymkhana, Dressage et Obstacles.

L'année continuera avec l'organisation de l'intendance du T.R.E.C. du centre équestre l'Alezane, dimanche 11 Juin, avec buvette et grillades, et enfin en Octobre, nous nous retrouverons pour le onzième rallye cyclo-équestre de Villandry, que nous espérons pouvoir agrandir en proposant plusieurs parcours vélos.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter le site de l'association : <http://stars-trec.jimdo.com/> ou le facebook de l'association

L'Association Stars TREC, qui compte aujourd'hui 50 familles adhérentes, a pour but de valoriser la pratique de l'équitation et notamment du Tourisme Equestre sur Villandry et ses environs. Elle soutient également les équipes engagées en compétition de T.R.E.C. (Techniques de Randonnée Équestre en Compétition), du centre équestre l'Alezane.

Cette année, une équipe est vice championne de France club élite, et nos individuels ont fini 5ème et 6ème sur 40 engagés.

Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous.

L'année se clôturera par l'Assemblée Générale qui se déroulera le



Ensemble musical de la Confluence

Bérénice, Chloé, Marion à la flûte traversière, Anaëlle, Coralie, Emilie à la clarinette, Thiméo au trombone et Baptiste aux percussions, tous issus de l'école de musique, ainsi que Charles, trombone venant de Bourgueil, ont rejoint l'orchestre d'harmonie de l'Ensemble Musical de la Confluence dirigé par Pierre SOUFFLET.

Fort de ses 40 membres, l'orchestre prépare activement les concerts et sorties 2016/2017.

Vous pourrez écouter le travail effectué lors des représentations:

- dimanche 04 décembre, 15h00, concert à Noizay en commun avec l'harmonie de Noizay
- samedi 11 mars, concert à Savonnières, harmonie invitée Saint Pierre des Corps – entrée libre
- dimanche 02 avril concert à Sorigny en commun avec l'harmonie du Val de l'Indre

Pour tout renseignement concernant l'Ensemble Musical de la Confluence, appeler le 06 07 74 84 75 ou le 06 14 79 04 50



MJC Ballan-Miré

MJC : Energie, détente et convivialité au travers d'activités pour enfants et adultes !

Les activités sur Villandry :

Pour les enfants :

Danse mixte 4/6 ans - le jeudi de 18h à 18h45

Danse mixte 6/9 ans - le jeudi de 18h45 à 19h30

Pour les adultes :

Gym disco tonic - le jeudi à 20h

Tai Chi Pa Qua (avancés) - le mercredi à 19h30

Yoga - le lundi à 19h

Bon à savoir : Le calendrier de la rentrée vous a dépassé ?
En fonction des disponibilités, les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles !



Danse mixte 4-6 ans Villandry – Gala de danse 2016

SALON : 33^{ème} Salon de Peinture et Sculpture Samedi 21 et dimanche 22 janvier 2017



Public – Salon de Peinture et Sculpture 2016

Le Salon de Peinture et Sculpture est devenu un rendez-vous à ne pas manquer pour un public averti et curieux grâce, notamment, à la qualité des œuvres exposées. Pour cette 33^{ème} édition, une vingtaine d'artistes peintres et sculpteurs seront présents pour vous présenter leurs œuvres.

- **Invitée d'honneur « Sculpture » :**
Danielle CORNU, céramiste

- **Invité d'honneur « Peinture » :** **Gérard MARCHAND, peinture à l'huile**

- **Durant les deux jours, le public est amené à voter pour son artiste favori.**

- **Vernissage et remise des prix du jury le samedi 21 janvier à 18h**

- **Vin de clôture et remise des prix du public le dimanche 22 janvier à 18h**

Entrée libre de 10h à 18h

Lieu : Centre d'Animation de La Haye,
37510 Ballan-Miré

Petite restauration sur place !

AGENDA

- **26 et 27 novembre :** Participation au Village de Noël. Parc Beauverger de Ballan-Miré

- **Vendredi 9 décembre à 20h :** Assemblée générale de la MJC. Salle de Beaune, Ballan-Miré.

- **Du 10 au 18 décembre :** Exposition de Liliane VERGNE et Sandra PEREZ, au Pavillon Heller, Ballan-Miré

- **Dimanche 11 décembre :** Vente aux enchères d'œuvres pros et amateurs au profit du Téléthon, de 15h à 18h. Salle de Beaune, Ballan-Miré.

- **Du 4 au 12 mars 2017 :** Exposition de Mme O et Mickael DELALANDE, au Pavillon Heller, Ballan-Miré

- **Du 1^{er} au 9 avril 2017 :** Exposition de Nathalie CHOSSEC et Corinne LEMIEUX, au Pavillon Heller, Ballan-Miré

LES RÉCRÉS'ARTISTIQUES :

Cap sur les vacances !

La MJC propose des activités « à la carte » pendant les vacances pour les enfants à partir de 4 ans : activités culinaires, manuelles... pour s'amuser, découvrir et se faire plaisir !

- **Du 13 au 24 février 2017**

- A la MJC, parc Beauverger

*A chaque saison son programme !
Consultez régulièrement le secrétariat de la MJC ou le site internet :*

<http://mjcballan.free.fr>



*Atelier art floral
été 2016*

**En savoir +
Maison des Jeunes et de la Culture de
Ballan-Miré**

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél : 02 47 67 69 63 /

Portable : 06 70 64 76 16.

MJC Parc Beauverger - 34, rue du
Commerce - 37510 Ballan-Miré.

mjc.ballan@wanadoo.fr -

<http://mjcballan.free.fr/>

MJC Ballan-Miré
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Partez sur les chemins... à la découverte du Parc !

Une porte ouverte sur la nature...

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 128 communes de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, reconnues pour la qualité de leurs paysages et leurs patrimoines naturels et culturels. Le Parc, en association avec ces collectivités et de nombreux partenaires, met en œuvre des animations et outils de découverte du territoire, respectueux des équilibres naturels, accessibles à tous les budgets et tous les âges !

Profitez encore des belles journées d'automne pour vous évader sur les chemins et découvrir d'une toute autre façon, les richesses de notre territoire !

- **À pied** : empruntez l'un des dix **sentiers d'interprétation** mis en place par le Parc pour profiter de la multitude de paysages et de panoramas insolites qu'offre le territoire. Des **sentiers nature** ont été aménagés pour une immersion dans des marais ou en bords de cours d'eau. Des **circuits patrimoine** vous invitent à arpenter des villages de charme en découvrant l'histoire des lieux.
- **Accompagnés** : des animateurs expérimentés vous accueillent pour une découverte privilégiée du territoire et des moments de convivialité. Cet automne, partez pour une randonnée à travers le vignoble de Souzay-Champigny ou initiez-vous aux techniques de pêche des carnassiers sur la Vienne. Mais c'est surtout la saison des champignons. Découvrez-les sous toutes leurs formes grâce à de nombreuses sorties cueillettes ! Toutes les sorties sont à retrouver dans le **Carnet de découvertes**, disponible dans tous les Offices de Tourisme et à la Maison du Parc.



- **À proximité** : sans partir loin, offrez-vous un moment hors du temps dans un hébergement marqué « Valeurs Parc naturel régional ». Des propriétaires engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement et amoureux de leur région vous accueillent toute l'année dans un camping, gîte ou chambre d'hôte.

Retrouvez toutes les balades et idées sorties sur le site du Parc (rubrique Découvertes) : www.parc-loire-anjou-touraine.fr





Ça caille chez vous ?

Découvrez

« Isole TOIT mais pas tout seul »

Savez-vous que 30% de la chaleur de nos habitations s'échappe par un toit non isolé ? Sans parler qu'en été, la température monte plus vite... Alors passez à l'action et découvrez « Isole TOIT mais pas tout seul », un dispositif lancé par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, pour vous accompagner dans l'isolation de vos toitures !

Vous conseiller et vous aider dans vos travaux

Vous êtes propriétaires d'un logement et vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation ? Vous pouvez faire appel au Parc ! Un conseiller du Parc se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un état des lieux, vous renseigner sur les aides possibles et vous accompagner du début à la fin du chantier.

« Face à des démarchages intempestifs, il est important de rappeler que cet accompagnement est indépendant et gratuit » précise Sébastien Bodin, chargé de mission écoconstruction et énergie au Parc.

Avec le dispositif « Isole toit mais pas tout seul », le Parc vous incite à grouper vos achats d'isolants bio-sourcés avec d'autres habitants. Un bon moyen de gagner de l'argent ! « Nous souhaitons encourager l'utilisation de ce type de matériaux pour les habitations et notamment celles en tuffeau. Il s'agit de produits naturels tels que la ouate de cellulose ou la laine de bois dont les propriétés isolantes sont excellentes et permettent de bien gérer l'humidité » explique Sébastien Bodin.

Assurer vous-même une partie des travaux

Si votre budget est serré et si vous le souhaitez, le Parc prend en charge une formation dispensée par des professionnels qui vous permettra de réaliser vous-mêmes une partie de vos travaux d'isolation. Pour cela, il est préférable d'être un minimum bricoleur.

Pourquoi c'est intéressant ?

- Vous participez au développement de l'artisanat et d'une filière de matériaux biosourcés.
- Vous gagnez en confort grâce à une isolation performante et de qualité.
- Vous gagnez en expérience, en autonomie et le portefeuille dit merci !

Pour mener à bien ce projet ambitieux, le Parc s'entoure de nombreux partenaires, espaces info énergie, réseaux de professionnels du bâtiment, organismes de formation, collectivités locales.

Intéressés ? Besoin de plus d'informations ?

Contactez Sébastien Bodin au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :

02 41 53 66 00 ou par mail : s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr

Ce dispositif a été créé par le PNR de Millevaches en Limousin et le Beaujolais vert - ©PNR de Millevaches en Limousin - PNRLAT



Quand la grippe s'invite à votre repas de famille



La vaccination est la seule protection sûre et efficace contre la grippe. Pour vous protéger et préserver vos proches, vaccinez-vous. Parlez-en à votre médecin traitant.

DES 65 ANS, LA MSA PREND EN CHARGE LE VACCIN DE SES AYANTS DROIT

Numéros utiles

Mairie : Tél. 02 47 50 02 08

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

Agence postale et bibliothèque : Tél. 02 47 37 78 61

Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h,
et le samedi de 9h à 11h30.

Accueil périscolaire "La Perdrix" : Tél. 02 47 43 52 73

Ecole primaire : Tél. 02 47 50 19 55

Le RAM : Relais Assistantes Maternelles

Contact : Anne NOBRE

Tél. : 06.30.80.83.15,

e-mail : service.ram@fr.oleane.com

-:-:-:-

Assistante Sociale :

Tél : 02 47 73 37 37

Permanences 1er et 3ème mardis de chaque mois
en mairie et sur rendez-vous.

Conciliateur de justice :

Mr GAMBARI Christian

Permanences 2 mardis par mois en mairie et sur
rendez-vous.

Tél : 02 47 80 10 00

ADMR (l'association du service à domicile)

Contact : Mme DELERABLE Béatrice

Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04

Courriel : admr.lignières@orange.fr

PRESENCE VERTE (service à la personne)

Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96

www.presenceverte.fr

AssistaDom (services à domicile)

Contact : Mme AULAGNER Martine

Tél : 02 47 40 00 59

E-mail : agence@assistadom.fr

Site : www.assistadom.fr

ASSAD-HAD en Touraine

Services, soins et hospitalisation à domicile

Tél. 02.47.45.48.25

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Structure de proximité pour les retraités, les personnes
âgées et leur entourage.

Contact : CLIC « des 3 vallées » tel : 02 47 21 90 00

Collecte des déchets :

Villandry rive gauche

Collecte sélective : jeudi

Ordures ménagères : vendredi

Déchets végétaux : 2/01, 16/01, 30/01, 13/02, 27/02

4/12, 18/12, et tous les lundis matin

Villandry rive droite

Collecte sélective : jeudi

Ordures ménagères : jeudi

Déchets végétaux : 2/01, 16/01, 30/01, 13/02, 27/02

4/12, 18/12, et tous les lundis matin

Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00

ou contact.poubelle@agglo-tours.fr

Transports scolaires :

SIGEC - Service du transport scolaire

Hôtel de Ville de Ballan-Miré

02 47 80 10 00

-:-:-:-

Gendarmerie : 17 ou 02 47 68 26 90

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Pompiers : 18

EDF : 0810 08 03 33

Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils,

dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et
fournisseurs, traite l'ensemble des demandes en
matière de solutions gaz naturel : conseils énergétiques,
demandes de raccordement :

N° CRISTAL : 09 69 36 35 34 (appel non surtaxé)

Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 33

(N° Vert, appel gratuit depuis un téléphone fixe).



Agenda

... RENDEZ-VOUS / ÉVÉNEMENTS / ANIMATIONS / SORTIES ...

4 décembre 2016 : Concert de l'Ensemble musical de la Confluence avec l'Harmonie de Noizay, Noizay

10 au 18 décembre 2016 : Exposition de Liliane VERGNE et Sandra PEREZ, MJC, Ballan-Miré

11 décembre 2016 : Vente aux enchères d'œuvres pros et amateurs au profit du Téléthon, MJC, Ballan-Miré,

16 décembre 2016 : Noël Ensemble
La Perdrix & Villandry Village, place du 8 Mai

21 & 22 janvier 2017 : Salon de Peinture et Sculpture
MJC de Ballan-Miré, Centre d'animation de la Haye

4 février 2017 : Soirée ados
J'YV, Villandry Village, salle des fêtes de Villandry

7 février 2017 : Concert de l'Ensemble musical de la Confluence, 19H, salle des fêtes de Villandry

13 au 24 février 2017, Récrés'artistiques
MJC, Ballan-Miré

4 au 12 mars 2017 : Exposition de Mme O et Mickael DELALANDE, MJC, Ballan-Miré

11 mars 2017 : Concert de l'Ensemble musical de la Confluence avec l'Harmonie de Saint-Pierre-des-Corps, Savonnières

11 mars 2017 : Battue aux déchets, APCV

1^{er} au 9 avril 2017 : Exposition de Nathalie CHOSSEC et Corinne LEMIEUX, MJC, Ballan-Miré

2 avril 2017 : Concert de l'Ensemble musical de la Confluence avec l'Harmonie du Val de l'Indre, Sorigny

3 juin 2017 : Rillons Ensemble
Villandry Village, stade municipal

11 juin 2017 : Intendance du T.R.E.C.
Stars TREC, Centre équestre de l'Alezane

17 juin 2017 : Kermesse des écoles et forum des associations

